

Lavour, le 27 mai 2016

Communiqué de presse

Objet : annulation de l'élection de Dominique Reynié par le Conseil d'Etat : retour sur une défaite modèle.

Il y a des défaites d'autant plus humiliantes qu'elles semblent avoir été organisées par vos « amis ». C'est ce que nous avons vécu dans notre région Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées : 18 % au premier tour, 21 au second, 12 % de moins qu'en 2010, au pire moment de la droite. Plus mauvais score de France, plus fort recul, derrière chaque fois le FN et le PS. Celui qui fut notre « champion » est politologue et dénonciateur des « populismes »... Généralement, cette expression est utilisée par ceux qui n'aiment ni ne côtoient le « peuple ».

Il était habitué dans « C dans l'air » à délivrer des opinions si balancées, comme à Sciences-Po où il enseigne, que l'on ne parvenait jamais à percer ses convictions. Loin des intuitions pertinentes d'André Siegfried, le père de la science politique, aux antipodes d'une pensée rigoureuse comme celle de Raymond Aron, Dominique Reynié fut un jour de mai 2015 choisi parmi une dizaine de concurrents, par un collège de 40 élus de nos deux régions, formé à l'initiative du maire de Toulouse. M. Moudenc souhaitait éviter ainsi que Paris lui impose un candidat...

Fut-il désigné parce que les cyniques savaient qu'il perdrait et qu'il valait mieux que tout reste en l'état, c'est-à-dire à gauche ? Ou par des naïfs qui regardent la télévision en fin d'après-midi, en se disant que la « société civile » apporte de l'oxygène et le sens des réalités à un monde politique qui en est, évidemment, dépourvu ? Toujours est-il que sa campagne s'est affranchie de toutes les règles qui conditionnent le succès : absence d'ancrage local, d'éthique (un comble quand on choisit Onet-le-Château comme domicile fictif !) et de prudence élémentaire, à tel point que son inscription sur les listes électorales souleva des contestations précises, relayées en permanence par les médias et les réseaux sociaux, portées avec lucidité et courage par le sénateur Jean-Pierre Grand devant le Conseil d'État. Critique aussi et contournement systématiques du rôle des partis politiques dans l'élaboration des listes des candidatures départementales, violation calculée de la parole donnée à Nicolas Sarkozy et Jean-Christophe Lagarde sur les choix des candidats, ignorant soigneusement dans ses déplacements les élus, rédaction solitaire de son programme électoral – un document de 100 pages que personne n'a lu –, documents de propagande illisibles : bref, de l'amateurisme sans la loyauté due à ceux qui avaient retenu ou validé sa candidature.

M. Reynié, choisi par des élus enracinés et adoubé par les instances nationales qui ne crurent pas opportun de remettre en cause une procédure toulousaine originale, **était aussi en contradiction totale avec l'opinion régionale** : partisan de l'Europe fédérale et de l'ouverture des frontières dans une région qui a rejeté les traités européens, libéral là où les

communes et les personnes vivent si souvent de la dépense publique, exprimant son optimisme dans l'avenir de l'Islam en France alors que le FN a dépassé partout en Languedoc 40 % aux élections départementales, partisan de la GPA et de la PMA quand une large partie de la droite locale y était singulièrement hostile, sans mandat dans un territoire de 5 000 communes, **il était le représentant de ces élites parisiennes que l'on n'apprécie guère chez les pêcheurs de Sète, les ouvriers de Mazamet et les céréaliers du Lauragais.**

Mais il fut choisi, en toute connaissance de cause, par ceux qui, curieusement, se refusaient à accepter un parachuté parisien !

S'étonnera-t-on que le PS et le FN écrasassent « notre » candidat ? Pas moi. **Je souhaite que cette décision juridique crée une jurisprudence politique** : en clair, que nos choix de candidat soient désormais fondés sur la compétence et non la négligence, l'éthique et non la tricherie, la sincérité et non la duplicité. C'est la raison pour laquelle, devenu élu régional, je ne pouvais siéger dans un groupe présidé par M. Reynié. La morale, l'honneur, le respect de nos militants et de nos électeurs me le commandaient. J'invite donc le professeur à retourner à ses études, mais à changer de discipline : car la politique est aussi un art qui s'éprouve dans le dévouement, **sans maquillage ni trucage**, ces vices de la démocratie qui viennent, aujourd'hui, d'être sanctionnés par le Conseil d'Etat.

Bernard CARAYON
Région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées
Maire de Lavour
Ancien député (UMP) du Tarn